



02
JUIL.
2015

🕒 de 12h15 à 13h30

SÉMINAIRE

Evaluation quantitative et qualitative d'un dispositif de surveillance basé sur le principe de la déclaration obligatoire : l'exemple de la surveillance de la brucellose chez les bovins en France

Anne BRONNIER

Unité d'épidémiologie de l'ANSES - Lyon

La surveillance de la brucellose chez les bovins, maladie pour laquelle la France est indemne depuis 2005, a pour objectif principal d'assurer la détection de tout nouveau foyer qui surviendrait sur le territoire. Cette surveillance repose principalement sur la surveillance événementielle (clinique) : celle-ci impose aux éleveurs et aux vétérinaires la déclaration de tout avortement chez les bovins, suivi du dépistage de la femelle ayant avorté vis-à-vis de la brucellose. Toutefois, en amont de ce travail, il était admis par l'ensemble des acteurs, sans que cela ait été rigoureusement évalué, que cette surveillance souffrait d'une forte sous-déclaration et nécessitait d'être améliorée. Les objectifs de l'évaluation de ce dispositif étaient : 1) de quantifier le niveau de sous-déclaration et estimer l'effet de différents facteurs sur le processus de déclaration ; 2) d'analyser le processus de décision conduisant les éleveurs et les vétérinaires à participer ou non au dispositif. Afin de répondre au premier objectif, le principe des méthodes de capture-recapture unilistes a été retenu. L'ensemble des observations a pu être modélisé à l'aide des méthodes MCMC et de deux modèles multi-réponses, le modèle de Poisson enflé en zéro (ZIP) et le modèle hurdle. La deuxième étude a consisté à mener des entretiens semi-directifs auprès de 12 éleveurs et de leurs 8 vétérinaires.